



COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte tenu du passage en vigilance jaune de la zone Guyane, le Maire de la Ville de Matoury informe ses administrés, qu'une cellule de veille est mise en place à compter de ce Mardi 12 décembre 17 et ce, jusqu'à la fin du risque météorologique.

Une permanence téléphonique est assurée au 0694. 380.645.

Fait à Matoury, le 12 décembre 2017

LE MAIRE



Ampliation : Tous médias